

**Déclaration de SUD Education-Créteil
CDEN de la Seine saint Denis du 8 octobre 2012**

**La pire rentrée depuis 1998,
le changement ne peut attendre l'an prochain !**

Dans les collèges ce sont toujours 70 postes en collège en moins, les créations de classes sont insuffisantes et relèvent souvent d'heures sup des heures de réserve et non de moyens nouveaux attribués en juin.

En Lycée général. Avec 125 postes supprimés en lycée général et technologique, des montées en seconde largement sous estimés, les quelques ouvertures de classes concédées en juillet ne suffisent pas.

En Lycées technologique et professionnel la casse atteint des sommets. La réforme des séries technologique aboutit à une reconversion forcée de collègues dont les disciplines disparaissent. En LP le recul du nombre d'élèves scolarisés grâce à la suppression d'une des années de formation aboutit à des mutations forcées ou des licenciements de non titulaires inacceptables.

On était en septembre déjà au-delà des 1400 élèves supplémentaires que vous aviez prévu dans le second degré.

Conséquences ? En collège, la suppression des dispositifs d'aides aux élèves, la remise en cause des seuils dans de nombreuses classes, en lycée des effectifs de 34 ou 35 élèves. Dans un contexte d'austérité budgétaire maintenu le rectorat n'a pas financé partout les options facultatives. Tout cela est laissé à la globalisation horaire de la réforme du lycée avec à la clé la concurrence entre disciplines et lycées.

Les vies scolaires ne sont pas vraiment renforcées avec 6 CPE supplémentaire attribués en juin. Les 30 assistants de prévention et de sécurité qui doivent être recrutés sont une réponse sécuritaire qui ne correspond pas au besoin des établissements en personnels de surveillance stables.

Pour les stagiaires professeurs des lycées et collèges, avec 3 h de décharges pas toujours appliquées, c'est une nouvelle année noire qui s'annonce alors que le Ministère pouvait faire autrement. Dans le 1^{er} degré avec le passage de 3 semaines de formation à une semaine (souvent non remplacée) le tout faute de moyens de remplacement, les 450 PES se retrouvent dès le début de l'année à temps plein devant les élèves!

Cela met en lumière la situation particulièrement catastrophique du 1^{er} degré. Avec 16 postes en moins pour 2200 élèves de plus c'est 250 postes au moins qui sont vacants. Les remplaçants disponibles ont déjà été massivement affectés mais plusieurs dizaines de classes se retrouvent sans enseignant. Des ZIL sont envoyés hors de leur zone et on demande parfois à des T 1 d'effectuer cette tâche quitte à laisser la classe à un M 2 ! Cette situation va continuer de s'aggraver au fur et à mesure des absences à remplacer.

Cette situation de crise s'ajoute à un contexte déjà rendu très difficile par des conditions d'enseignement fortement dégradées : destruction des postes RASED, intégration des enfants en situation de handicap sans les moyens nécessaires, remise en cause des seuils.

Dans de nombreuses villes, des délégations d'enseignants et de parents se mobilisent pour empêcher la fermeture d'une classe, pour obtenir le remplacement d'une collègue en congé maternité... Les manifs dans les villes et délégations unitaires à la DSDEN se sont multipliées jour après jour !

SUD Education soutient cette mobilisation demande au ministre avec l'intersyndicale du 1^{er} degré, le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires d'Etat. Ce recrutement que nous vous suggérons déjà en juin a tardivement commencé sur la liste complémentaire du département et de l'académie. Mais il doit être étendu notamment par la mise en place d'un concours exceptionnel. C'est au minimum 250 recrutements de fonctionnaires stagiaires qu'il faut au département.

SUD Education revendique un plan d'urgence pour la Seine saint Denis. C'est environ 2000 postes qui devraient être recrées dans le 1^{er} degré et le second degré.

Aujourd'hui l'urgence absolue c'est le 1^{er} degré. Les personnels iront demander le **recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires le 11 octobre par la grève et par la manifestation au ministre de l'Education.** SUD Education soutient totalement cette revendication et l'ensemble de celles mentionnées dans le courrier et la pétition unitaire adressées au ministre.

Les obligations de l'Etat n'exonèrent pas le conseil général de ses responsabilités. La dotation initiale de fonctionnement des collèges présentée à ce CDEN, ne traduit pas d'augmentation et ne revient même pas sur les baisses de ces dernières années. L'augmentation du tarif des cantines même « modulée socialement » est inacceptable acceptable dans un département durement touché par le chômage et la précarité alors que les salaires des personnels sont eux gelés depuis 2 ans. Nous demandons en outre des précisions concernant la maintenance des collèges que le CG semble vouloir privatiser. De même nous contestons les projets destruction des Equipes Mobile d'Intervention Rapide par la création d'une nouvelle entité formée en partie par 52 postes d'ATEE retirés des collèges et qui laisserait l'essentiel des missions au privé. Mutualisation et privatisation marche de concert pour casser un service public efficace. Concernant les postes d'ATEE nous revendiquons des remplaçant en nombre suffisant et es embauches pour soulager la chargée travail due aux aménagements de postes.

Je profite de ce CDEN pour rappeler aussi à M. le DASEN et à M. le Préfet que nous attendons une réponse à nos courriers de vendredi dernier concernant la scolarisation des enfants roms et l'arrêt, faute de paiement par la préfecture du 93, du service de traduction inter migrant aux écoles.

C'est une toute autre politique que nous demandons à l'Etat mais aussi au Conseil Général de Seine Saint Denis.